

Contact:

Cindy BECQUET: 06.77.31.23.93

E-mail: dojoduporzay@gmail.com Retrouvez-nous sur: https://dojoduporzay.fr/

Tarifs et horaires :

TARIFS SAISON 2021/2021 *				
Inscription Simple	JUDO **	TAISO		
1ère	202 €	142 €		
2ème	177 €	122 €		
3ème	152 €	112 €		
4ème	100 €	100 €		

- * Le tarif comprend le montant de la licence fédérale 40 €pour Judo / Taïso et des frais de gestion 18€
- * Chèques Vacances et Coupons Sports acceptés, le dojo du Porzay-Nevet est affilié à l'Alvac
- ** L'inscription au Judo vous permet de suivre les cours de Taïso

Exemple pour 3 inscriptions (l'inscription au judo est prioritaire):

1er judo: 2ème judo : 177 € 3ème Taïso : 112 € Total: 491€

HORAIRES DES COURS					
JUDO					
PLONEVEZ PORZAY Dojo : 4 place de Cornouaille, au-dessus de la bibliothèque					
	Mardi	Vendredi	Nés(es) en		
6 / 8 ans	17h00 - 18h00	17h00 - 18h00	2012,2013 et 2014		
8/10 ans	18h00 - 19h00	18h00 - 19h00	2010, 2011 et 2012 jaune		
11 ans et +	19h00 - 20h30		2009 et avant Grades/ Katas / Arbitrage		
PLOGONNEC Do	ojo : Halle des sports				
	Mercredi	Vendredi	Nés(es) en		
6 / 8 ans	16h00 - 17h00		2012, 2013 et 2014		
8/10 ans	17h00 - 18h00		2010, 2011 et 2012 jaune		
11 ans et +	18h00 - 19h30	19h30 - 21h30	2009 et avant		
CAST Salle de tennis de table					
	Mercredi	Vendredi	Nés(es) en		
6 / 11 ans	14h00 - 15h00		2009 à 2014		
TAISO (Gym dynamique)					
PLONEVEZ PORZ	ZAY Dojo : 4 place de Cornou	iaille, au-dessus de la biblic	<u>thèque</u>		
	Mercredi	Vendredi	Nés(es) en		
_	20h00 - 21h00		2006 et avant		

N° Préfectoral : W292001137

REGLEMENT INTERIEUR

- 1. Un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique du judo est obligatoire (attention, pour les compétiteurs, bien indiquer au médecin de mentionner « Ne présente pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition ») ainsi que sur le passeport pour les élèves qui en possèdent. Il devra être remis sous 15 jours à partir de l'inscription au club. Le certificat médical est téléchargeable sur le site internet du Dojo du Porzay-Nevet dans la rubrique « Documents »
- 2. Pour la bonne marche du club et des cours :
 - **Respecter les horaires** : être présent au moins 5mn avant le début du cours <u>et à l'heure de fin du cours pour les parents qui récupèrent leurs enfants aux vestiaires.</u>
 - **Utiliser les vestiaires** mis à votre disposition. Ne laissez pas traîner vos vêtements et pensez à ramasser vos bouteilles d'eau vides.
 - Se déchausser uniquement sur le bord du tatami. Utiliser des claquettes ou équivalents entre le vestiaire et le tatami. Avoir une bonne hygiène corporelle : mains propres, pieds propres, kimono propre, ongles courts, etc...
 - Enlever tout objet pouvant blesser : bague, chaîne, montre, boucles d'oreilles, etc...
 - Ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires.
 - Respecter le code moral du judo: Amitié, Courage, Politesse, Sincérité, Contrôle de soi, Honneur, Modestie, Respect. Les adhérents se doivent d'avoir une bonne attitude et ne pas tenir de propos incorrects (voir point N°8).
- 3. Avant de déposer vos enfants, assurez-vous de la présence du professeur ou d'un dirigeant au dojo. En cas de retard pour récupérer vos enfants, prévenez le professeur ou le dirigeant présent au dojo.
- 4. Les enfants doivent impérativement attendre à l'intérieur du dojo le parent ou la personne responsable du trajet jusqu'au domicile. Le dojo du Porzay-Nevet ne saurait être tenu pour responsable en cas d'accident si cette consigne n'est pas respectée.
- 5. Le dojo du Porzay-Nevet offre la possibilité d'avoir deux cours d'essai pour les nouveaux adhérents avant l'inscription définitive.
- 6. Pour les inscriptions en cours de saison à partir de janvier 2021, la cotisation sera calculée par trimestre scolaire en cours, à raison de 50 € par trimestre pour le judo + La licence fédérale (40 €) et les frais de gestion (18 €) (exemple sur une cotisation de rang 1).
 - 30 € par trimestre pour le **Taïso** La licence fédérale (40 €) et les frais de gestion (18 €) (exemple sur une cotisation de rang 1).
- 7. Le remboursement de la cotisation (hors licence) ne pourra avoir lieu qu'en cas de déménagement ou d'arrêt médical d'au moins trois mois empêchant la pratique des disciplines proposées.
- 8. Le non-respect du règlement intérieur entraînera une exclusion définitive du Dojo du Porzay-Nevet après un avertissement émis par le professeur auprès du responsable légal. La décision sera prise par le professeur et les dirigeants du Dojo du Porzay-Nevet. Il n'y aura pas dans ce cas de remboursement de la cotisation.
- 9. Les trajets aller-retour entre le domicile des parents et les dojos, ou pour se rendre à un interclub ou une compétition sont sous la seule responsabilité du responsable légal de l'enfant.

Fiche d'inscription

	Nom (Responsable)	Prénom	Adresse	Adresse Mail	Portable
NOM 1					
NOM 2					

Nom de l'adhérent	Prénom	Date de naissance	Sexe f/m	1 ère inscrip- tion	Essai	Judo	Taïso	Montant Cotisation
								€
								€
								€
								€

Adresse mail et N° de tel obligatoires pour correspondances.

_		_			
്ര	rtific	· 2 †	má	dica	.I • ¨
C	ILLIIL	·αι	1116	uica	41 .

Règlement:

- " espèces
- " chèques vacances
- " chèque à l'ordre du Dojo du Porzay-Nevet
- en plusieurs fois (3 chèques maximum, et pour les familles de plus de 3 adhérents un 4ème règlement est possible.

 nbre de chèques..............
- 1 er encaissement à l'inscription ou le 10 octobre, 2ème le 10 novembre, le 3ème le 10 février et le 4ème le 10 mars

Je soussigné

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de règlement du Dojo du Porzay-Nevet et m'engage à le respecter
- J'autorise les responsables du Dojo du Porzay-Nevet, en cas d'accident sérieux dans la pratique de ce sport, à prendre toute décision nécessaire d'ordre médical et chirurgical s'il est impossible de me joindre en temps voulu.
- Droit à l'image : j'autorise le dojo du Porzay-Nevet à publier sur quelque support que ce soit (sites internet, presse, etc.) l'image du ou des adhérents ci-dessous, dans le cas contraire, je le stipule à côté de ma signature.
- Je reconnais avoir pris connaissance des assurances complémentaires proposées par la Fédération et couvrant les dommages corporels dans le cadre de la pratique sportive (voir dans la rubrique « documents » sur site internet du club : https://dojoduporzay.fr)

Fait à	, le
Signature avec mention " lu et annrou	vá »